



HAL
open science

Universités transfrontalières en Europe et valeurs

Estelle Bunout, Barthélémy Claire

► **To cite this version:**

Estelle Bunout, Barthélémy Claire. Universités transfrontalières en Europe et valeurs. Mobilité et valeurs européennes dans la Grande Région [Texte imprimé] : actes de l'Université d'automne du projet Université de la Grande Région, [novembre 2011] / Mobilität und europäische Werte in der Großregion : Vortragsreihe der Herbstakademie des Projekts Universität der Großregion , 2013, 978-2-8143-0166-5. hal-01569641

HAL Id: hal-01569641

<https://hal.science/hal-01569641>

Submitted on 27 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Atelier « Universités transfrontalières en Europe et valeurs »

Claire Barthélémy, docteur en droit, directrice de l'Institut de la gouvernance territoriale :

claire.barthelemy@igt-itg.eu

Estelle Bunout, doctorante en histoire culturelle au CERCLE – Université de Lorraine.

Estelle.bunout@univ-lorraine.fr

Résumé : Les universités transfrontalières sont l'occasion de s'interroger sur le lien entre mobilité et valeurs européennes. Elles permettent la mise en œuvre de valeurs-clés de l'UE, telles que la liberté de circulation et l'égalité des chances, mais aussi d'incarner la politique de cohésion et le développement d'un espace caractérisé par la frontière, obstacle mais aussi atout au niveau européen. A ce titre, le projet Université de la Grande Région a été examiné par les participants à l'atelier afin de déterminer la notion et le cadre des valeurs mises en œuvre. Dans le prolongement de cette promotion de la circulation des individus et des idées, les universités transfrontalières, au bord de l'Europe offrent un outil à fort potentiel (exemple de l'Université Européenne de la Viadrina, Université Européenne des Humanités à Vilnius), pour autant qu'il se déploie dans un contexte favorable (exemple du projet d'université européenne polono-ukrainienne à Lublin).

Mots-clés : Universités transfrontalières ; liberté de circulation ; égalité des chances ; cohésion territoriale de l'Union européenne, élargissement de l'UE

Cet atelier était composé de deux interventions.

Première intervention : l'Université de la Grande Région (UGR) et le développement de l'espace transfrontalier

Cette première partie était animée par Claire Barthélémy, docteur en droit public, et directrice de l'Institut de la gouvernance territoriale à Strasbourg (IGT.ITG). L'atelier a été l'occasion de confronter le vécu des étudiants à l'analyse faite du projet UGR dans le cadre d'un d'accompagnement au niveau du programme INTERREG par l'IGT.ITG.

I. Un projet qui s'inscrit dans la politique européenne de cohésion

A. La cohésion territoriale et la frontière

Le projet UGR est financé dans le cadre d'INTERREG, un programme européen de coopération transfrontalière, avec une participation à 50% des fonds FEDER (Fonds européen de développement régional). Le programme INTERREG est l'un des outils de la politique de cohésion de l'Union européenne, dont l'objectif est de réaliser un développement harmonieux de l'ensemble du territoire européen. L'objectif plus particulier associé au programme INTERREG est de lutter contre les obstacles que constitue la frontière et transformer la frontière en atout. Ainsi, un programme opérationnel « Grande Région » (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg) a été adopté pour la période 2007-2013, sur la base d'un diagnostic du territoire, et présente les grands axes d'intervention dans la Grande Région : L'Economie, L'Espace, Les Hommes¹.

B. Les enjeux du programme INTERREG IVA Grande Région en termes d'enseignement supérieur et de recherche

¹ Pour plus d'informations sur le programme, la zone de programmation, les priorités d'intervention, les projets soutenus, voir le site internet www.interreg-4agr.eu.

Il s'agit de développer le potentiel de formation dans la Grande Région et de renforcer son positionnement dans l'espace européen de l'enseignement et de la recherche, dans un contexte de concurrence avec les autres universités européennes.

Les objectifs stratégiques du programme INTERREG IVA Grande Région sont les suivants : élever le niveau de la recherche et de l'enseignement, répondre aux besoins des entreprises en termes de formation, garantir une meilleure reconnaissance des diplômes, garantir l'égalité des chances.

Au niveau opérationnel, cela signifie améliorer les connaissances linguistiques, la mobilité, partager les équipements et les capacités, favoriser les réseaux et échanges, les cursus communs, le e-learning. Dans ce cadre, 9 millions d'euros ont été programmés pour des projets de la Grande Région, dont 6 millions pour le projet UGR, qui est l'un des quatre plus gros projets du programme INTERREG IVA Grande Région (90 projets programmés en tout environ). Cela correspond à une volonté de concentrer les crédits pour structurer la thématique et augmenter la visibilité de l'offre. Il s'agit d'un projet stratégique et structurant pour la Grande Région. C'est un projet de planification commune et d'harmonisation des pratiques et des règles.

II. Le projet UGR

A. Mise en place du projet

Adopté le 17 septembre 2008, le projet UGR se monte à 5,9 millions d'euros, dont un peu plus de 3 millions de FEDER, pour une durée de 3 ans et demi. Il fait l'objet d'un travail exemplaire entre les partenaires, et c'est un projet phare

pour la Grande Région, avec un fort potentiel pour développer l'attractivité et la compétitivité du territoire de la Grande Région, notamment par l'amélioration de l'éducation et des compétences. Le projet a mis en place des outils de marketing commun, augmenté la mobilité des étudiants et professeurs, mis en réseau les offres de cours et la coopération dans la recherche.

Le porteur du projet est l'Université de Sarre, les partenaires, les universités de Liège, du Luxembourg, de Metz, de Nancy, de Trèves, la TU de Kaiserslautern. Il existait déjà des coopérations dans cet espace, mais elles étaient ponctuelles, bilatérales, et peu pérennes.

Cette coopération se place dans le contexte du processus de Bologne² lancé en 1999 par les ministres européens de l'éducation, visant à l'harmonisation des cursus, à l'augmentation de la mobilité et de la dimension européenne de l'enseignement, et enrichi par divers communiqués (Prague en 2001, Londres en 2007, Louvain-la-Neuve en 2009, Budapest-Vienne en 2010).

B. Descriptif des actions

Le projet comprend cinq modules.

Deux modules concernent l'orientation stratégique du projet, à savoir, les instances de gouvernance (conseil de l'UGR) et la communication et le marketing communs.

Trois modules sont plus pratiques (mobilité, éducation, recherche) et mettent en place des groupes de travail et des actions pilotes.

Nous pouvons prendre un exemple de travail dans le module 2 « mobilité » :

² Pour en savoir plus sur le processus de Bologne, voir les pages dédiées sur le site de l'Union européenne http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11088_fr.htm.

- Mise en place d'un comité d'expert « carte UGR » travaillant sur une carte d'étudiant commune avec les services associés ;
- Travail sur les modèles et scénarios de mobilité et recensement des possibilités de transport ;
- Travail sur les calendriers des universités ;
- Etude de faisabilité sur un réseau de bureaux des stages ;
- Disciplines pilotes pour des cursus partagés...

Prenons aussi un exemple de travail dans le module 3 « éducation » :

- Base de données des formations dans la Grande Région ;
- Mise en réseau des bibliothèques ; valorisation des équipements rares...

Le projet UGR donne de bons résultats jusqu'à présent et fait l'objet d'un travail intensif entre les partenaires.

III. Valeurs et objectifs d'un projet tel qu'UGR (co-construit avec les étudiants)

Le projet UGR permet de mettre en œuvre différentes valeurs défendues au niveau européen, et exprimées dans les priorités européennes s'appliquant à la politique de cohésion, dans la stratégie Europe 2020 ou encore dans la déclaration de Bologne ayant pour objectif la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur. L'examen des valeurs portées et mises en œuvre par une université transfrontalière telle que la Grande Région a été réalisé avec les étudiants lors de l'atelier. Ils ont d'abord travaillé en petits groupes de 3 ou 4 personnes sur la base de quelques questions permettant d'amorcer la réflexion, puis échangé sur les résultats. Voici le résultat de ces réflexions.

A. Les différentes valeurs

Première valeur citée par l'ensemble des étudiants, et la plus évidente, la liberté de circulation, favorisée par le développement de la mobilité, dans l'espace et sur le fond, à savoir, par l'accès à la formation. Des diplômes communs ou reconnus, des cursus communs, l'amélioration des compétences linguistiques, la coopération sur les aspects pratiques de la vie universitaire (transports, bibliothèque, assurances...) permettent d'augmenter cette mobilité et à terme d'offrir un accès au marché du travail transfrontalier et d'améliorer les compétences de l'espace Grande Région, notamment en matière de recherche et d'innovation. Cette première valeur identifiée concerne donc l'étudiant, le travailleur, le chercheur.

Deuxième point, le projet s'appuie sur des objectifs en termes d'attractivité, de compétitivité du territoire de la Grande Région, en lien avec les objectifs de la politique européenne de cohésion, grâce à la visibilité de l'UGR, à l'augmentation de l'offre de formation (en nombre et en qualité), à la facilitation des échanges, à une meilleure employabilité des étudiants (insertion professionnelle)... L'espace devient attractif pour les entreprises (ayant accès à une main d'œuvre qualifiée) comme pour les travailleurs et les foyers. Cette deuxième valeur identifiée correspond donc à une vision plus globale, en termes de développement économique, social, territorial, et d'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants.

Le projet UGR participe aussi à la construction d'une citoyenneté européenne et d'une identité transfrontalière. Il permet la pratique de l'Europe au quotidien.

Enfin, il promeut la liberté d'accès au savoir et l'égalité des chances, grâce notamment à la reconnaissance des diplômes, à l'amélioration de l'accès aux formations...

B. Les implications opérationnelles de ces valeurs

- L'uniformisation ou l'harmonisation des services et de leur accès ;
- Des solutions pour un bon fonctionnement au niveau administratif/juridique ;
- Le partage d'équipements ;
- L'amélioration des connaissances linguistiques ;
- La concrétisation des crédits ECTS ;
- Des réseaux (laboratoires...) ;
- Un marketing commun.

C. Les mécanismes pour assurer la mise en œuvre de ces valeurs

La mise en œuvre des valeurs et objectifs européens dans un projet tel qu'UGR fait l'objet d'un encadrement du fait du financement INTERREG : dans le dossier de candidature déposé par les universités, dans les rapports annuels sur le projet, des comptes sont à rendre concernant ces différents objectifs. Cela est dû au fait qu'il s'agit aussi des objectifs du programme opérationnel et des objectifs contenus dans les priorités européennes – processus de Bologne, stratégie UE 2020, priorités de la politique de cohésion. Les instances européennes et de gestion du programme INTERREG tiennent donc à s'assurer de la mise en œuvre de ces objectifs.

Le travail intensif entre les partenaires et la participation des étudiants sont aussi des facteurs importants permettant d'assurer la mise en œuvre des valeurs identifiées.

D. Les obstacles

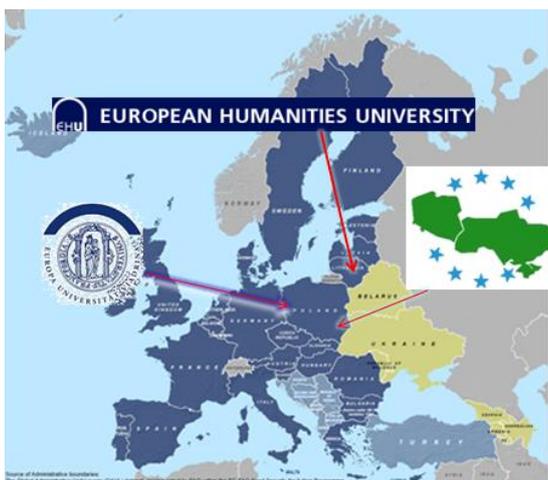
L'absence de personnalité juridique de l'UGR a été citée, ainsi que la concurrence éventuelle entre les universités.

La confusion des priorités entre aménagement du territoire et valeurs a aussi été mise en avant lors de l'atelier : les valeurs identifiées lors de cet atelier correspondent à l'expression d'objectifs de l'Union européenne en termes d'aménagement et de développement territorial de l'espace européen. Ces valeurs se comprennent dans le cadre des priorités européennes en termes de développement économique, social et territorial, par exemple dans la logique de spécialisation territoriale de l'enseignement et de la recherche.

Deuxième intervention : Les universités européennes sur la frontière de l'UE

Après avoir discuté le cas grand-régional de coopération universitaire transfrontalière, c'est-à-dire au sein de l'UE, nous voudrions le mettre en perspective avec des projets d'universités transfrontalières aux frontières extérieures de l'UE, et poser la question de leurs ambitions de

Carte 1 : localisation des universités



contribuer à favoriser la mobilité dans le monde académique et par là, à un rapprochement des pays de part et d'autre de la frontière extérieure de l'UE.

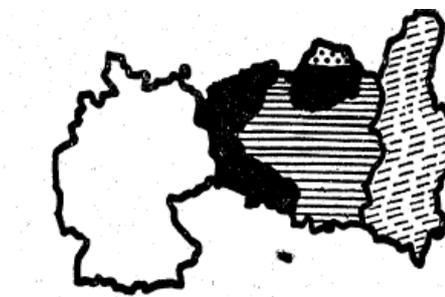
Nous allons donc nous attarder sur 3 de ces projets, fondés sur la frontière orientale de l'UE, prenant à chaque fois une forme différente, et ayant connu un succès variable ; l'université européenne de la Viadrina à Francfort sur l'Oder (RFA), l'université

européenne des humanités à Vilnius (Lituanie) et enfin le collège européen des universités polonaises et ukrainiennes, basé à Lublin (Pologne).

Quelles frontières à dépasser?

Carte 2 : tiré d'une brochure du SPD consacrée à la question de la frontière Oder-Neisse, de 1952

Comme dans d'autres projets de coopération en Europe, la dimension historique joue un rôle tant dans les motivations que dans les freins à leur réalisation : comme on peut le voir sur cette carte, les frontières sur lesquelles ces universités se sont installées sont le



produit des épisodes violents de la 2^{ème} Guerre mondiale. Les territoires en noirs sont les anciens territoires allemands attribués à la Pologne, les territoires en pointillés, les territoires anciennement polonais, intégrés à l'URSS. Ainsi, par exemple, la ville où s'est installée l'Université européenne de la Viadrina, Francfort sur l'Oder était donc sur la frontière entre la RDA et la Pologne populaire. Ces projets, notamment les projets germano-polonais et polono-ukrainiens ont donc d'emblée une forte portée symbolique de dépassement des conflits historiques qui ont déchiré la région. Ensuite, surtout pour ces deux derniers projets, l'idée est née dans le contexte de la préparation à l'élargissement de l'UE de 2004, et ils s'inscrivaient dans un éventail plus large d'initiatives devant favoriser le rapprochement de ces pays.

Toutefois, ces projets d'universités européennes sont donc nés dans des contextes politiques quelque peu différents et ont pris des formes différentes : l'université européenne de la Viadrina est une université basée en Allemagne, qui a fondé une branche commune avec l'université polonaise de Poznań ; le Collegium Polonicum à Ślubice en Pologne. Le collège européen des universités polonaises et ukrainiennes était une plateforme informelle d'accueil des doctorants des universités polonaises et ukrainiennes partenaires, qui a existé entre 2001 et 2011. Enfin, l'université européenne des humanités est transfrontalière dans le sens où elle accueille principalement des étudiants biélorusses en Lituanie, depuis 2005.

Nous allons maintenant nous pencher sur la fondation de ces universités et leur mode de fonctionnement.

L'Université Européenne de la Viadrina : ou la normalisation de la coopération transfrontalière.

L'EUV a été fondée le 6/09/1991, sur l'initiative de 15 professeurs de RFA, de Pologne, de France et des États-Unis, sur les bases de l'université de la Viadrina, qui a existé de 1506-1811, et qui accueillait des étudiants de toute la région (Silésie, Lituanie, Pologne, Russie, Hongrie etc.). Le but ancré dans les statuts est la création d'une structure de coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest, surtout en direction de la Pologne, et des États de la Mer baltique, afin de donner à l'élargissement de l'UE à l'Est une véritable dimension de communauté intégrée, reposant sur une nouvelle génération formée dans un cadre multinational (européen) et aux valeurs européennes. Cette orientation européenne se traduit dans la structure des enseignements ; les formations en sciences juridiques, économiques, et culturelles et la formation linguistique sont conçues de manière interdisciplinaire, pour préparer une nouvelle élite européenne aux défis de l'intégration européenne ; avec des compétences non pas limitées à leur matière mais inscrites dans un contexte plus large de connaissances culturelles, linguistique de l'Europe.

Il ne s'agit donc pas de juste étudier l'Europe mais d'étudier *ensemble*, en d'autres termes, comme l'a formulé le directeur du Collegium Polonicum lors de son inauguration, Krzysztof Wojciechowski : il ne s'agit pas seulement de l'acceptation des valeurs culturelles de l'autre, mais de l'idée qu'on peut « apprendre les uns des autres ».

Dès 1992, avant même le début des activités d'enseignement, un partenariat est signé avec l'Université Adam Mickiewicz de Poznań en Pologne, qui prévoit la création d'une structure de recherche et d'enseignement commune : le Collegium Polonicum, construit entre 1996 et 1998 à Słubice, sur la rive polonaise de l'Oder. Cette structure binationale a été inaugurée en 1992, mais son existence juridique a été fondée, après de longues discussions, par un accord entre le gouvernement polonais et le Land Brandenburg, en 2002. Ainsi, pour ce projet, le manque de cadre juridique n'a pas empêché les investissements tant financiers que personnels, car, comme en témoigne K. Wojciechowski, le but de construire une structure commune pour favoriser la mobilité des étudiants et leur formation dans un contexte international, transfrontalier jouissait d'un soutien consensuel³. Le CP accueille des étudiants de Pologne, d'Ukraine, de Biélorussie, d'Allemagne principalement et se consacre à la recherche sur les problématiques de coopération transfrontalière, dont il publie les résultats dans la série Thematicon ; par exemple ; *Europäischer Anspruch und regionale Aspekte* [Exigence européenne et aspects régionaux], où les expériences de coopération universitaire transfrontalière entre l'Allemagne et la Pologne, l'Allemagne et le Danemark sont discutées sous les aspects techniques mais aussi de communication interculturelle.

Dans quelle mesure ce projet a-t-il bénéficié d'un fort soutien politique et universitaire ? Tous les ans, l'année universitaire est inaugurée par une figure politique importante de Pologne ou d'Allemagne. L'EUV accueille régulièrement les présidents allemands et polonais, les MAE du triangle de Weimar. Le soutien politique est fortement marqué donc sur le plan symbolique mais aussi à des niveaux plus « opérationnels » : les comités parlementaires de la coopération internationale ou de l'enseignement supérieur siègent plusieurs fois dans les années 1990 à

³ K. Wojciechowski, « Gedanken zur grenzüberschreitenden universitären Zusammenarbeit in Europa [Réflexions sur la coopération universitaire transfrontalière en Europe] », pp. 9-24 in BIELAWSKA, A, WOJCIECHOWSKI, K. (dir.), *Europäischer Anspruch und regionale Aspekte* [Exigence européenne et aspects régionaux], Berlin, 2007, 246 p.

Francfort sur l'Oder, ce qui permet de discuter directement des problèmes d'organisation et de financement que rencontre l'EUV, comme la titularisation des enseignants étrangers.

En ce qui concerne l'ambition d'assurer la diversité des origines des étudiants, les règles de recrutement ont dès le début fixées en adéquation avec l'idée « d'étudier *ensemble* ». Ainsi, un tiers des places sont réservées dès la première année pour des étudiants d'Europe de l'est, en premier lieu ; de Pologne et ceci non pas pour un semestre d'échange, mais pour l'ensemble des études. Pour garantir ce recrutement, une coopération est instaurée avec les universités de Poznań et de Wrocław. Il faut aussi garantir un financement pour ces étudiants, notamment compte-tenu de la différence de niveau de vie entre les 2 pays, surtout au début des années 1990. Le financement est assuré par le Land de Brandebourg, la Fondation pour la coopération germano-polonaise et le gouvernement fédéral allemand ainsi que des contributeurs privés. Enfin, en ce qui concerne le problème de logement; une solution a été apportée par la construction de logement à Slubice, avec aide l'UE, du gouvernement polonais et de l'Université Adam Mickiewicz de Poznań. Sur le plan des enseignements, des cours de soutien en droit sont proposés aux étudiants étrangers, pour adapter les enseignements au public international.

La vie sur le campus est très dynamique, de nombreuses associations, initiatives étudiantes voient le jour, qui visent souvent à rapprocher les peuples européens, par des discussions sur l'histoire, l'actualité, l'organisation de projets communs. On peut citer ici notamment l'association Spotkania/die Begegnung (rencontre en polonais et allemand), Terra transoderana (association qui promeut l'étude de la région de l'Oder), la plateforme internet slubice.de & frankfurt.pl, qui présente la ville allemande en polonais et vice-versa.

En somme, on assiste à des efforts importants pour assurer une composition européenne des acteurs de l'EUV à différents niveaux, et les initiatives bénéficient d'un soutien politique, qui se traduit par une relative sécurité financière et le dépassement des difficultés administratives. La mobilité des étudiants, des professeurs était d'emblée au cœur des préoccupations des initiateurs de cette université, et a pu être instaurée de manière pérenne. Et si la dimension transfrontalière a perdu de la prépondérance dans l'identité externe de cette université, comme le montre les réponses apportées par les étudiants de l'EUV sur leur motif de sélection de cette université, dans une étude menée en 2001, on peut déduire une certaine « normalisation » de cette université, et donc de la mobilité régionale, le long de l'ancienne frontière de l'UE.

Nous allons à présent nous pencher sur un autre projet, inspiré en partie de l'Université européenne de la Viadrina, qui s'est construite le long de la frontière actuelle de l'UE, dans un contexte politique plus fragile ; le projet d'université européenne orientale de Lublin.

Le collège européen des universités polonaises et ukrainiennes : précurseur insuffisant de l'université européenne polono-ukrainienne ?

Le collège est né en 2000, sur une initiative lancée en 1997 par plusieurs acteurs de la réconciliation polono-ukrainienne, notamment, d'un professeur d'histoire de l'Europe orientale, Jerzy Kłoczowski, et Bohdan Osadczyk (1920-2011), un journaliste qui a côtoyé Jerzy Giedroyc et l'émigration polonaise en France durant la guerre froide, qui a offert un lieu de dialogue entre les Ukrainiens et les Polonais dans sa revue *Kultura*.

Ce collège devait être la cellule de base d'une université transfrontalière, l'université européenne orientale. Il était fondé tout d'abord sur l'envoi par les universités polonaises et ukrainiennes partenaires, l'Université catholique de Lublin (KUL), l'Université Marie Curie-Skłodowska (UMCS), l'Institut pour l'Europe Centrale et Orientale (IEŚW) le coté polonais et pour le coté ukrainien: l'Université nationale Ivan Franko de Lviv, l'Académie Kievo-Mohylanska et l'Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev, de doctorants en sciences humaines, naturelles, de la médecine. Le cursus de recherche était suivi de manière normale et la spécificité du collège doctoral polonais-ukrainien était la formation de ces doctorants aux problématiques régionales et européennes, par des cours sur l'histoire de la région, des cours de langues et des séminaires communs, des journées scientifiques, et enfin des publications des études menées par les doctorants.

Le collège a été formalisé par l'accord signé entre les universités partenaires, le 20 décembre 2000 et a accueilli les 100 premiers doctorants en 2001. Les doctorants des universités ukrainiennes pouvaient accéder à une bourse d'étude, financée par le gouvernement polonais, et les doctorants des universités polonaises pouvaient effectuer un séjour de recherche et d'enseignement dans une des universités ukrainiennes partenaires. De cette manière, la mixité et la mobilité des étudiants était assurée, par cet accord, qui était conçu pour être provisoire, en attendant l'engagement du coté ukrainien, mais qui a perduré jusqu'en 2011.

Comme mentionné plus haut, des enseignements communs étaient offerts aux doctorants, l'idée était la « formation d'une identité européenne » et « l'élargissement des connaissances sur l'Europe centrale et orientale »⁴. Ces séminaires ont accueillis des chercheurs reconnus du

⁴W. Osadczy, « Europäisches Collegium der Polnischen und Ukrainischen Universitäten – auf dem Weg zur Polnisch-Ukrainischen Universität [Collège européen des universités polonaises et ukrainiennes – sur le chemin de l'université polono-ukrainienne] », in BIELAWSKA, A, WOJCIECHOWSKI, K. (dir.), *Europäischer Anspruch und regionale Aspekte [Exigence européenne et aspects régionaux]*, Berlin, 2007, 246 p. 108.

monde entier, notamment Leopold Unger, le Prof. Daniel Beauvois. Ce qui a révélé de l'enthousiasme des participants et du succès de ce projet dès son lancement, dont témoigne également l'afflux de candidatures, plus de 400 pour la première session, selon Nadzieja Tkaczyk, collaboratrice de l'UMCS déléguée à l'organisation des activités du collège doctoral.

Mais contrairement au projet germano-polonais, les difficultés techniques liées à la mise en place d'une université transfrontalière n'ont pas pu être résolues, du fait d'un manque de soutien politique dans les étapes de la réalisation pratique, malgré la présence symbolique des chefs d'État et de gouvernement à l'ouverture des sessions d'enseignement.

Face à ces difficultés, de nombreux efforts sont toutefois engagés pour trouver une solution. Par exemple, en 2006-2007, l'espoir de concrétiser bientôt la transformation du collège doctoral en université internationale est relancé. La convention décide en 2006 de donner sur cette base une personnalité juridique au collège, jusque-là non formalisé. Les conditions sont rassemblées ; une vingtaine d'enseignants d'Ukraine et de Pologne se sont engagés à assurer les enseignements en histoire et politique⁵.

Mais cette initiative, comme d'autres au fil de ces 10 années, n'a pas abouti. Le collège n'a pas été doté d'une personnalité juridique, et le financement des frais de fonctionnement a porté quasi-exclusivement par le Ministère polonais de l'éducation nationale, et attribué à une seule des 5 universités partenaires, chargée ensuite de régler les différents frais des partenaires.

⁵ W. Osadczy, « Europäisches Collegium der Polnischen und Ukrainischen Universitäten – auf dem Weg zur Polnisch-Ukrainischen Universität [Collège européen des universités polonaises et ukrainiennes – sur le chemin de l'université polono-ukrainienne] », in BIELAWSKA, A, WOJCIECHOWSKI, K. (dir.), *Europäischer Anspruch und regionale Aspekte [Exigence européenne et aspects régionaux]*, Berlin, 2007, 246 p.

La partie ukrainienne après avoir traversé une crise économique forte à la fin des années 1990 et après le changement d'orientation politique espéré après la « Révolution orange » de 2004, semblait prête à contribuer tant financièrement que sur le plan de l'organisation.

Ainsi, lorsque le 28 mars 2008, les gouvernements polonais et ukrainien signent à Kiev une déclaration commune pour la création d'une université européenne polono-ukrainienne et que les négociations sont lancées sur sa conception juridique et financière, les espoirs sont grands de voir cette université voir le jour en 2010-2011. Un accord est préparé entre les ministères de l'éducation nationale polonais et ukrainiens, la ville de Lublin s'engage dans le processus et s'engage à fournir des locaux adaptés à cette université⁶.

Mais les blocages politiques internes à la coalition « orange » ont dissipés rapidement ces espoirs, et le changement du parti au pouvoir en Ukraine en 2010 n'a pas débloqué la situation. À cela se sont ajoutés une certaine rivalité entre les universités lublinoises et une perte d'intérêt de la part de la direction de l'UMCS, selon Nadzieja Tkaczyk.

La répercussion sur l'attractivité du collège de cette incertitude se fait ressentir rapidement : les inscriptions baissent continuellement : de 104 en 2001 à 26 en 2008. Le collège s'est progressivement désintégré, la KUL et l'IESW s'en sont désengagés en 2009, les universités lublinoises ont créé leurs centres respectifs de recherche sur la région. La dissolution a été décidée et annoncée le 16 mai 2011 à Kiev après l'échec de discussions entre les gouvernements polonais et ukrainiens, en 2011 qui devaient aboutir à la transformation du collège en université, avec les moyens financiers et personnels correspondant.

⁶ Selon K. Łątka, alors secrétaire général de la ville, entretien du 18/08/2012. Ce projet d'université polono-ukrainienne était intégré dans la stratégie de développement de la ville, qui veut soutenir l'activité universitaire internationale sur son territoire.

Les négociations sont toujours en cours pour la fondation d'une université européenne orientale à Rzeszów, ou Lublin. Ses chances de réalisation semblent compromises par ces tensions et concurrence, mais surtout par l'incertitude politique qui pèse en Ukraine.

Au final, de ses 10 années d'existence il reste de ce projet, les coopérations bilatérales classiques entre les universités polonaises et ukrainiennes, ainsi que le rapprochement des doctorants qui y ont participé. Les doctorants d'Ukraine, qui sont engagés maintenant dans les universités, la fonction publique ou dans les médias ukrainiens, ont pu tirer de cette mobilité à Lublin la prise de conscience du besoin de mieux se connaître, selon Nadzieja Tkaczyk. Mais ce phénomène est malheureusement resté trop limité en nombre et dans la durée pour atteindre les ambitions initiales de rapprochement des pays.

La dernière université européenne de la région que nous vous proposons d'observer est née des difficultés du contexte politique national, et a pu poursuivre son développement par la mobilité vers le pays voisin.

L'université européenne des Humanités : la survie par l'ouverture européenne ?

L'université européenne des humanités a été créée par des professeurs de philosophie à Minsk, Anatoli Mikhalov et Vladimir Dounaev en 1994, qui voulaient proposer aux étudiants et aux chercheurs, une structure plus flexible et plus moderne pour offrir une recherche de qualité et une meilleure ouverture sur le monde, dans le contexte de la modernisation de la Biélorussie dans les années 1990⁷. Et effectivement, elle a rapidement tissé des liens avec

⁷ Émission DF du 11 août 2012 18:40, disponible en texte et audio sur <http://www.dradio.de/dlf/sendungen/hintergrundpolitik/1836407/>

différentes facultés de sciences politiques notamment en France⁸, en Allemagne et la plupart des pays européens, grâce à son intégration dans les réseaux de coopération universitaire⁹. Cependant la fondation de l'EHU était concomitante de l'arrivée au pouvoir de Loukachenko, et sous son mandat, les conditions se sont dégradées, l'EHU fut la cible de nombreuses restrictions administratives, jusqu'à sa fermeture brutale en août 2004 par les pouvoirs publics. L'EHU a donc déménagé en 2004 à Vilnius, où elle a reçu le soutien du gouvernement, en particulier des facilités de visa pour les étudiants et enseignants biélorusses de l'université.

Les enseignements visent donc à faire accéder les étudiants biélorusse aux différents débats universitaires en sciences sociales européen, que ça soit les questions de genre, ou encore les questions de construction d'identité nationale. La place de la Biélorussie en Europe, thème cher à l'EHU, qui a fait l'objet d'un concours de publication en 2010 parmi les étudiants, dont on peut lire les extraits (<http://olden.ehu.lt/news/news/0012520/>).

L'EHU s'est construite en espace d'ouverture au monde et à l'Europe en particulier pour les étudiants biélorusses, ce dont témoigne son adhésion à la charte Erasmus en 2008. Elle reçoit le soutien financier de fondations privées, allemandes entre autres et de divers Etats membres de l'UE (<http://en.ehu.lt/en/about/supporters>). Par ailleurs, l'UE a créé un fond en soutien à l'EHU, et l'a doté d'un million d'euros en 2008 et en 2009.

Les étudiants de cette université sont principalement biélorusses, dont la mobilité est limitée par le problème des visas, mais aussi par des contraintes matérielles qui pèsent tant sur eux que sur l'EHU. Pour y remédier, des cours à distance ont été introduits, pour des étudiants restés en Biélorussie, ce qui élargit son audience. Dans le même temps, l'EHU, grâce à sa

⁸ Juliette Rennes, "Une université biélorusse en son exil lituanien.", EspacesTemps.net, Actuel, 03.05.2006

⁹ Voir la liste sous : <http://en.ehu.lt/en/international/international-cooperation/international-organizations>

coopération internationale, envoie une partie de ses étudiants dans des universités européennes et nord-américaine, comme l'explique Julie Rennes.

On voit donc que malgré les difficultés financières et politiques, l'EHU a su se construire comme outil de la mobilité des étudiants biélorusses et s'ouvre aux étudiants de l'Europe entière. D'une manière différente, l'Université européenne de la Viadrina s'est également établi ces 20 dernières années comme lieu de rencontre et de coopération universitaire entre les différentes parties de l'UE et au-delà. Enfin le projet d'université polono-ukrainienne fait face à des difficultés qui ne semble pas être en voie d'être surmontées dans un prochain temps, mais a ancré l'idée auprès d'une partie des acteurs politiques et universitaires européens.